

Communiqué de presse

La CFE-CGC soutiendra et accompagnera les personnels impactés par l'arrêt du contrat Australien

En 2016, Naval Group avait décroché un accord de partenariat stratégique avec l'Australie pour la conception et la construction à Adélaïde de douze sous-marins océaniques. Mais l'annonce a été confirmée par le PDG de Naval Group hier soir : **le client Australien met fin à cet accord** sur l'autel d'une alliance anglo-saxonne.

Alors que depuis ce week-end, les signaux étaient au vert pour enfin parvenir à débloquer la situation, le client siffle la fin de la partie ! Selon nos sources, même les Australiens basés en France n'avaient pas vu « le coup venir ».

Le client se tourne à présent vers les Américains et les Britanniques pour la réalisation de sous-marins **nucléaires** et non plus conventionnels.

Il est important de rappeler que **toutes les demandes du client ont été satisfaites** par l'entreprise et ses personnels. Le produit n'est **aucunement mis en cause**. La **CFE-CGC** félicite les équipes de Naval Group et sous-traitantes pour leur engagement.

L'entreprise a reçu une lettre d'arrêt pour convenance, ce qui ouvre les négociations pour sortir du contrat (transfert de technologies, propriété intellectuelle, dédommagements...).

Le contrat Australien mobilisait **650 personnes en France et 350 en Australie**. Les établissements de Cherbourg et de Lorient sont les plus impactés en termes de charge. L'ensemble des équipes accuse le coup et **la priorité est double** :

- **Analyser et gérer les impacts**, notamment **le repositionnement des personnels**. Ce point est désormais la priorité du PDG.
- **Sortir proprement du contrat** et honorer les dernières activités vis-à-vis du client.

La première préoccupation de la **CFE-CGC** est évidemment l'avenir des 1000 personnes impactées par l'arrêt du contrat. Nous veillerons à ce que ces derniers soient traités avec la plus grande attention et bienveillance.